

.6347902X

doc
CA1
EA
2000E55
FRE

Environnement et politique

La politique étrangère environnementale du Canada

*Ministère des Affaires étrangères du Canada**

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
FEV 14 2001
Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

61292/15

La politique étrangère canadienne repose depuis longtemps sur la conviction que la sécurité et la prospérité des Canadiens dépendent dans une très large mesure de systèmes intergouvernementaux mondiaux et régionaux fiables. L'émergence de l'environnement comme grande préoccupation de la politique étrangère n'a fait que renforcer ce point de vue. Non seulement y a-t-il des liens physiques et biologiques complexes qui relient l'environnement canadien à celui de ses voisins, mais de plus en plus, l'interconnectivité de tous les aspects de la vie moderne oblige les pays à accorder une grande place au développement durable – comme le gouvernement canadien l'a reconnu. Énoncer les conséquences de cet engagement et faire de la protection de l'environnement et du développement durable une réalité exigent une diplomatie solidement enracinée dans les intérêts et les politiques du pays et capable d'influencer le comportement d'autres pays. Autrement dit, il ne suffit pas de cerner les intérêts canadiens, ces intérêts doivent se traduire dans les politiques nationales du Canada, être crédibles à l'échelle mondiale et être en harmonie avec les intérêts et les activités des autres acteurs mondiaux.

Au fil de l'histoire relativement courte du Canada, une société avancée n'a pu s'établir sur un immense territoire, froid et accidenté que grâce à un usage intensif de l'énergie et des infrastructures, grâce à l'exploitation systématique des ressources naturelles pour assurer la rentabilité et la croissance d'une base manufacturière avancée qui subit maintenant des pressions concurrentielles provenant de toutes les régions du monde. En même temps, le Canada possède des avantages naturels irremplaçables que menace le changement environnemental : la pêche sur les deux côtes, les forêts, le sol, les cours d'eau et les écosystèmes vulnérables de l'Arctique. Ce mélange d'intérêts se complique plus encore par la rapidité du changement : modification de la mesure et de la perception des phénomènes environnementaux, évolution des technologies disponibles, évolution du milieu de l'information et modification de la structure de la diplomatie internationale proprement dite. Sans oublier, la présence durable au sud d'une superpuissance qui a ses propres besoins et priorités et avec laquelle nous partageons la plus grande partie du continent.

Il est difficile d'évaluer les questions environnementales aux fins des négociations. Contrairement aux enjeux d'une négociation économique, qu'il est facile de mesurer

* Cet article est un document officiel de la Direction générale des affaires environnementales internationales du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.